

**Communiqué de presse**

Paris, le 9 janvier 2018

## **André entre en négociations exclusives avec le groupe Spartoo**

La société André, créée en 1896 et filiale à 100% du groupe Vivarte, écrit une nouvelle page de son histoire, en entrant en discussion exclusive avec le groupe Spartoo, société spécialisée dans le secteur de la vente en ligne de chaussures, pour le rachat de ses actifs.

Ce rapprochement permettrait d'exploiter pleinement le potentiel d'André pour créer le seul groupe de distribution de taille significative avec un chiffre d'affaires réparti à égalité entre son réseau de magasins physique et son activité internet.

Le nouveau groupe représenterait un chiffre d'affaires consolidé proche de 250 millions d'euros.

Le groupe Spartoo s'engagerait à reprendre l'ensemble des boutiques d'André et leur personnel<sup>1</sup>. Ce projet permettrait de maintenir l'enseigne André, tout en continuant à ne commercialiser que des chaussures et à vendre la marque André pour une part significative de l'assortiment de ses magasins.

Le projet industriel donnerait les moyens à André de se recentrer sur sa clientèle familiale avec l'ajout de marques internationales et d'une offre enfant plus importante dans la lignée des décisions prises par le management en place. Des tablettes permettraient aux clients d'André d'avoir accès à l'ensemble des produits du groupe Spartoo et les magasins André seraient transformés en point de click & collect pour les clients du groupe Spartoo.

Patrick Puy, Président de Vivarte : « *Le projet proposé par le groupe Spartoo permettrait à André d'avoir les moyens de se développer sur son cœur de clientèle. La complémentarité d'un acteur important de la vente de chaussures multimarques sur Internet comme Spartoo, et un savoir-faire reconnu dans le design de produits associé à un réseau de points de vente de qualité apporté par André seraient des atouts essentiels pour faire face aux attentes des clients actuels* ».

Ce projet a été soumis aux instances représentatives du personnel ce jour. Sous réserve de cette consultation, de l'avis de sa maison mère Vivarte, de l'autorisation par l'autorité de la concurrence et de la levée des conditions suspensives usuelles, l'opération devrait être réalisée au second semestre de l'année 2018.

---

<sup>1</sup> A l'exception d'une boutique ne faisant pas partie du périmètre de l'offre.

### ***A propos de Vivarte***

---

*Présent dans près de 70 pays à travers le monde, Vivarte compte parmi les principaux acteurs français sur le marché du prêt-à-porter, de la chaussure, et de la maroquinerie avec 16 marques de premier plan. Fort d'un chiffre d'affaires de 1,8 milliards d'euros en 2017, Vivarte poursuit une stratégie de recentrage autour de trois grands pôles pour répondre aux nouvelles attentes et modalités de consommation de ses clients : les enseignes de périphérie avec La Halle, les enseignes de chaussures de centre-ville avec Minelli, San Marina et CosmoParis, et le prêt-à-porter de centre-ville avec Caroll.*

### ***Contacts presse***

---

Laure Frugier : + 33 1 44 72 35 98 [l.frugier@vivarte.fr](mailto:l.frugier@vivarte.fr) | Adrien Loriller : +33 6 20 02 71 85 – [adrien.loriller@vae-solis.com](mailto:adrien.loriller@vae-solis.com)

### ***A propos de Spartoo***

---

*Fondée en 2006 par trois jeunes diplômés de Grandes écoles, Boris Saragaglia (Mines, HEC), Paul Lorne (Centrale, HEC) et Jérémie Touchard (Mines), Spartoo.com est un acteur important de la vente de chaussures sur internet en Europe.*

### ***Contact presse***

---

Solenn Petitjean : +33 4 76 09 94 66 – 06 85 03 05 29 [rp@spartoo.com](mailto:rp@spartoo.com)